

CORONAVIRUS : UN NOUVEAU CAS CONFIRMÉ EN MARTINIQUE

L'Agence Régionale de Santé de Martinique confirme la prise en charge d'un nouveau cas de Coronavirus en Martinique. Il porte à 3 le nombre de patients infectés sur l'île.

Fort-de-France, le 10 mars 2020

L'Agence Régionale de Santé de Martinique confirme qu'un nouveau cas d'infection par le Coronavirus a été pris en charge au CHU de la Martinique dans la nuit du 9 au 10 mars 2020.

Son admission au sein de l'établissement s'est déroulée via la filière spécifique des urgences sans contact avec les autres patients. Il est en isolement en chambre dédiée. Les prélèvements et analyses du laboratoire de virologie de l'établissement ont confirmé l'infection du coronavirus.

Son état de santé n'est, à ce jour, pas préoccupant.

Profil de la patiente

Il s'agit d'une femme âgée de 51 ans originaire de la commune de Trinité.

En visite dans l'hexagone depuis le 23 décembre 2019, elle a déclaré avoir été en contact, lors de son passage le 23 février 2020 dans une commune de Mulhouse, avec une personne mise en isolement suite à un contact avec un cas confirmé. Le lien épidémiologique avec le cluster de Mulhouse est probable.

De retour en Martinique depuis le 1^{er} mars, la patiente était asymptomatique. Elle vit avec son mari et son fils. La patiente a contacté le 15 et a été prise en charge au CHU de Martinique avec son fils dans le cadre de la filière dédiée au COVID-19.

L'enquête épidémiologique en cours

Dès la confirmation du cas, une enquête a été lancée. Les équipes de l'Agence Régionale de Santé et de Santé Publique France travaillent à identifier les contacts. Dans l'intervalle, son fils a été gardé en isolement au CHU de Martinique et son mari mis en quatorzaine à leur domicile.

Ce nouveau cas porte à 3 le nombre total de patients infectés sur l'île.

Le point sur les 2 premiers cas confirmés de COVID-19

Les deux premiers patients sont toujours en isolement au CHU de Martinique en chambre à pression négative. Leur état de santé n'est pas préoccupant. Les deux personnes classées en exposition modérée à élevée sont toujours en quatorzaine à leur domicile. Elles sont suivies deux fois par jours par les équipes de l'Agence Régionale de Santé de Martinique et ne présentent aucun symptôme actuellement.

L'Agence Régionale de Santé de Martinique rappelle qu'en cas de symptômes avec notion de voyage (fièvre, toux, essoufflement), il convient de contacter le 15. Les déplacements chez les médecins ou aux urgences ne sont pas recommandés, pour éviter les risques de contagion. La protection des aînés face au coronavirus doit être une priorité. Les familles doivent donc être sensibilisées sur la nécessité de ne pas les exposer au virus en adoptant les mesures de prévention pour limiter les contacts.

Pour toute information sur le Coronavirus – COVID-19, le Numéro vert : 0800 130 000, est accessible 24h/24, 7jours/7.



CONTACT PRESSE

Stéphanie
CHARLES
0596 39 43 92